



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Aménagement d'une aire de service et de stationnement pour  
camping cars - Modification de la procédure de consultation des  
entreprises pour la réalisation des travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040513

**Espaces Verts**

**Aménagement d'une aire de service et de stationnement pour  
camping cars - Modification de la procédure de consultation des  
entreprises pour la réalisation des travaux**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de sa séance du 25 juin 2004, le conseil municipal a décidé le lancement d'un appel d'offres en vue de l'aménagement d'une aire de service et de stationnement pour camping cars.

Les récentes modalités qui imposent une délibération du conseil municipal au terme de la procédure de passation d'un marché public augmentent considérablement les délais d'attribution dès lors que la durée minimum de remise des offres, selon la procédure d'appel d'offres, est déjà de 52 jours pour les marchés de travaux au-dessous du seuil de 230 000 € HT.

Le Code des Marchés Publics, dans son article 28, dispose que les marchés de travaux d'un montant inférieur à 230 000 € HT (seuil sous lequel se situe le montant prévisionnel des travaux d'aménagement de l'aire de camping cars) peuvent faire l'objet d'une procédure adaptée.

A cet égard, et compte tenu des contraintes de temps liées à la réalisation de cet ouvrage, il est nécessaire que la procédure MAPA puisse se substituer au lancement d'un appel d'offres initialement projeté.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**

[Ordre du jour](#)